



# Sur les rails de la Généalogie

## Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n°32

### SOMMAIRE

#### Page 1

- \* Gros plan sur
- \* Sommaire
- \* Edito

#### Page 2

- \* Vie de la section
- \* Le Peuple et la Nation, du populaire au populisme et à la démagogie

#### Page 3

- \* Nom de lieu
- \* Suite de page 2

#### Page 4

- \* Lire, Sortir, Jouer

#### Dossier

- \* L'hodonymie : la rue du Bourg. Les métiers à Dijon autrefois : les Bouchers.

### GROS PLAN SUR : «salauds de pauvres ou salauds de riches ! ».

L'expression «*salauds de pauvres*» est empruntée à Marcel Aymé dans le film «la traversée de Paris». De vaillants quadras et quinquas redresseurs de torts clament haut et fort dans tous les médias sur les méfaits imputés à ces «salauds de pauvres» : peuple d'en bas, gueux, profiteurs, tous ceux qui selon eux se goinfrent de la solidarité nationale, tous potentiellement fraudeurs et profiteurs, experts en fraude sociale. Ils amalgament les chômeurs, malades, jeunes et vieux Rmistes, retraités, sans omettre les immigrés et les sans-papiers, un conditionnement bien organisé utilisant l'effet Narcisse ! Il est vrai que depuis des millénaires on a chassé les SDF et les mendiants des moindres villages. Saluons l'attitude de Roosevelt et de son *new deal* pour soutenir les couches les plus pauvres de la population lors de la Crise de 1929. Lors de l'hiver 1954 avec l'appel de l'abbé Pierre puis celui de Coluche en 1981, nos députés firent preuve d'empathie en créant une déduction fiscale pour l'aide aux plus miséreux. À la une des journaux depuis plus de 2 ans, la Crise cherchait une victime expiatoire, «les salauds de pauvres» font bien l'affaire de ces politiques populistes qui voient arriver la faillite due à leurs erreurs de gouvernance. En 1789, Louis XVI, ne comprenant pas la colère du peuple affamé se serait exclamé « s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ! » et a vu sa fin bien raccourcie! Aujourd'hui, le peuple, les gens d'en bas, demandent des comptes aux «salauds de riches», qui voulant le beurre et l'argent du beurre s'organisent pour ne pas payer l'impôt républicain en France, où leur fortune s'est réalisée et où les «salauds de pauvres» assurent leur prospérité. Ce sont de vrais riches : cyniques, amoraux et donneurs de leçons, nés, pétants dans la soie française, qui planquent leur fortune dans les paradis fiscaux européens (Suisse, Luxembourg, Monaco, Irlande, Royaume-Uni) ou internationaux et organisent leur insolvabilité fiscale (et récupération !) sur le dos des contribuables français avec la complicité des lois proposées et votées par cette droite populaire et populiste si prompte à attaquer les «salauds de pauvres ». Il semblerait que le retournement de veste de son leader (friand d'amitiés du haut du panier), lors d'un discours dans lequel il promet de sanctionner «les salauds de riches», reprenant les propositions des leaders de gauche, laisse augurer, pour cette campagne électorale, une escalade de promesses verbales qui n'engagent que ceux qui les croiront !

P.Perrot

### EDITO

Le printemps est de retour avec des joutes électorales musclées à longueur de journaux télévisés, radios, journaux d'opinions. Mai 2012, élection présidentielle, Juin 2012, élection législative : quelles que soient vos opinions n'oubliez pas que nos ancêtres ont conquis de haute lutte ce droit de vote et qu'il nous appartient de le préserver et de le défendre. La démocratie, la république nous semblent aujourd'hui des acquis mais elles ont bien besoin de notre adhésion pour rester vivantes et prospères dans un monde si ouvert, si mondialiste, qu'il semble presque uniforme, partagé entre sociétés ultra-libérales et tyrannies. A nous de choisir de laisser toute sa place à l'humain dans toute sa dignité, en tant que peuple souverain, nation libre, ni libérale ni libertaire, peuple héritier de la Révolution Française, modèle social référent malgré ses imperfections, population attachée à sa devise « liberté, égalité, fraternité », portant haut les couleurs de son drapeau bleu blanc rouge à travers le monde avec ses chercheurs, ses philosophes, ses artistes, ses entrepreneurs. Le printemps est de retour, entre germinal et prairial comme entre chien et loup. Les fleurs, le chant des oiseaux, la chaleur du soleil et l'allongement des jours ne donnent guère envie de s'enfermer dans des salles d'archives ou devant son ordinateur pour déchiffrer des actes. Faisons preuve d'organisation pour pouvoir profiter du soleil en poursuivant nos recherches. Exception faite des clochettes blanches du muguet porte-bonheur du 1er, bien malin celui qui sait ce que nous réserve ce joli mois de mai ! P.PERROT

## Vie des sections :

DIJON : 1) Les réunions du lundi intéressent de nombreux adhérents ; certains sont présents à toutes, d'autres priorisent l'une ou l'autre à leur choix. Les personnes présentes apprennent à manipuler le logiciel Hérédis dans ses fonctions, de la plus simple à de plus sophistiquées.

2) Un calendrier de sorties a été adressé aux adhérents (par Internet ou courrier) avec les modalités définies en réunion du 5 mars. Pour mémoire : 20 Mars, un groupe va en voiture aux AD du Jura à Lons le Saulnier. 24 Avril, visite du Musée Carnavalet à Paris. 22 Mai, visite du Musée d'Orsay à Paris.

3) Tous les adhérents sont sollicités pour réaliser le matériel d'exposition des prochaines rencontres de généalogie, le thème retenu concerne les archives notariales ; c'est dans ce but que la section a proposé aux adhérents, le jeudi 15 mars, une visite des AD 21, avec consultation d'archives notariales.

4) Nous ne serons pas présents au forum de généalogie de Paris. Nous n'avons pas de nouveaux panneaux à exposer, le travail est actuellement recentré sur l'accueil des nouveaux membres, la restructuration avec les 3 entités Dijon, Dôle, Besançon, et faire vivre la section en aidant les recherches et saisies des adhérents. Sans oublier la poursuite des recherches et saisies pour la base cheminots en Côte d'Or.

### LE PEUPLE ET LA NATION, DU POPULAIRE AU POPULISME ET A LA DEMAGOGIE !

Le mot **peuple** vient du latin *populus*. Ce terme désignait l'ensemble des citoyens ayant le pouvoir de voter dans la constitution romaine, qui regroupe le Sénat et la plèbe. Couramment, il désigne un ensemble d'êtres humains vivant sur le même territoire ou ayant en commun une culture, des mœurs, un système de gouvernement. Ils forment alors une communauté historique partageant un sentiment d'appartenance durable qui peut venir d'un passé commun, d'un territoire commun, d'une langue commune, d'une religion commune ou des valeurs communes. Ce terme de **peuple** est donc lié à une signification politique et dans le droit fil de son étymologie latine, un ensemble de personnes reconnu comme un peuple bénéficie de la reconnaissance comme groupe ayant des droits politiques spécifiques et même le droit de former une **nation** souveraine. En français, le terme de peuple a aussi une connotation sociale, souvent péjorative : *«ensemble des citoyens de condition modeste, par opposition aux catégories privilégiées par la naissance, la culture et ou la fortune»*.

Le sens du mot **nation** est proche de celui de peuple en y ajoutant l'idée d'État. Le mot **nation** vient du latin *nascio* ou *natio*, qui signifie naître et désignait les petits d'une même portée et aussi un groupe humain de la même origine. Selon le «Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française» de François Guizot (1822) : *«un peuple est une multitude d'hommes, vivant dans le même pays et sous les mêmes lois»*, *«une nation est une multitude d'hommes, ayant la même origine, vivant dans le même État et sous les mêmes lois»*, pour l'auteur deux notions font la différence : l'État et l'origine. Au sens moderne du terme, **nation** a une signification à dominante politique. Que ce soit dans la définition du petit Robert *«un groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini»* ou du Dictionnaire de la langue française *«ensemble de personnes vivant sur un territoire commun, conscient de son unité (historique, culturelle, etc.) et constituant une entité politique»*. Le terme peut donc tout à la fois désigner un État (O.N.U.) ou un peuple ayant l'objectif politique de maintenir ou d'instituer un État ou de se constituer en structure politique autonome (dans cette signification, une nation est un peuple dont une partie au moins des membres a des prétentions nationalistes [comme les nationalistes bretons, juifs, corses, basques, flamands, écossais, algériens, catalans, palestiniens ou québécois qui ont revendiqués un État pour leur population de référence]). Ainsi, depuis novembre 2006, les québécois forment une nation au sein d'un Canada uni. Il nous faut préciser qu'il existe deux définitions principales du mot nation. La première nommée *«objective»* ou ethnique, est issue de la philosophie allemande du XIX<sup>e</sup> siècle : *«les individus membres d'une nation ont en commun des caractéristiques telles que langue, religion, culture, histoire voire origines ethniques, qui les différencient des membres des autres nations»*. La seconde désignée *«subjective»* ou civique, provient de la philosophie française du XVIII<sup>e</sup> siècle et des Lumières, liée à la Révolution Française, elle insiste sur la volonté du *«vivre ensemble»*, la nation étant le résultat d'un acte d'autodéfinition. On a vu apparaître en France, une opposition entre la conception aristocratique de la nation (*«ethnique»* ou droit du sang) et la conception des philosophes des Lumières (plus *«assimilatoire»* avec les Gaulois comme ancêtres, ou droit du sol) qui était fortement politique puisque la noblesse (*en tant qu'entité affirmant descendre des Francs, peuple victorieux dans ses conquêtes, H. de Boulainvilliers affirmant que la noblesse est un privilège naturel incommunicable d'autre manière que par la naissance*) s'identifie à la nation, au pouvoir, alors que la bourgeoisie, par l'intermédiaire

**JALLANGES (322)**, canton de Seurre : En 1475, *Jallanges*; la première mention apparaît donc très tard ; ce serait un nom de femme d'origine germanique, avec le suffixe local –INGAS (GADALINGAS).

C.f. : noms de lieux de Bourgogne, Côte d'Or, G. TAVERDET, 1994, Ed. Bonneton, ISBN 2-86253-163-4

des philosophes, en identifiant l'ensemble de la population à la nation, affirme la légitimité de l'intervention des roturiers dans le débat politique. Cette définition différente entre allemands et français sera exploitée lors de la revendication de l'Alsace Lorraine avec des explications juridiques, historiques, géographiques et la valorisation de nos filiations avec nos ancêtres. Cela préparera des arguments au nationalisme et au racisme qui aidés par la crise économique seront utilisés par nombre de mouvements politiques jusqu'en 1945. Contrairement à Michelet qui donne une vision dynamique de l'identité nationale (l'unification de la nation étant un processus toujours en cours, mené par le peuple révolutionnaire, qui fusionne les différences vers un avenir commun), les historiens, sociologues, géographes français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1945 ont une vision «régionaliste» qui alimentera les thèses de la menace que les immigrés font peser sur l'identité française. Depuis 1945, le terme de nation évoque le nationalisme et les spectres du fascisme et du nazisme. Depuis les années 1980, le thème a retrouvé une certaine légitimité au sein de la construction européenne avec les états nations, l'éclatement de l'URSS, et la renaissance de partis nationalistes (extrême droite européenne). Il est important de noter que le terme de nation a été longtemps évité dans les discours des présidents américains, car chargé d'une idée d'État centralisateur. Lourd de sens pour les États fédérés, il lui était préféré : «peuple, union, confédération, notre terre commune».

Le terme **populaire** est emprunté au latin *popularis*, l'adjectif signifie «qui concerne le peuple, qui appartient au peuple», d'autres sens sont possibles «popularité, ordinaire, régime politique communiste».

Le **populisme** désigne un type de discours et de courants politiques qui critique les élites et prône le recours au peuple, s'incarne dans une figure charismatique, est soutenu par un parti qui soutient cette idéologie. Après avoir connu une première existence sous la République romaine, il est réapparu avec l'émergence des démocraties modernes. Il peut être de droite ou de gauche. Le leader populiste propose des solutions qui appellent au bon sens populaire et à la simplicité, qu'il se propose de mettre en œuvre immédiatement le pouvoir conquis, comme le lui demande l'opinion publique sensée le suivre de façon monolithique. Les populistes mettent en accusation les élites ou les détenteurs de pouvoir ainsi que les milieux d'argent ou les minorités (ethnique, politique, administrative) censés avoir accaparé ou détourné celui-ci à leur profit, lui opposant la majorité du peuple qu'ils sont censés représenter. Ce courant donne à son discours une dimension quasi-religieuse par son invocation du peuple en jouant la confrontation de *laos* (la plèbe, la foule, le peuple non constitué) et *ekklesia* (l'assemblée composée de l'élite). C'est le propos inverse de la démocratie où *dêmos* (le peuple constitué) peut gouverner par un système de représentation. Le terme **populisme** peut être employé dans un sens proche de **démagogie**.

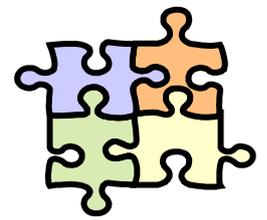
La **démagogie** du grec *demos* (le peuple) et *ago* (conduire) est une notion politique et rhétorique désignant l'état politique dans lequel les dirigeants mènent le peuple en s'attirant ses faveurs, notamment en utilisant un discours flatteur. Le démagogue s'adresse aux pulsions, aux frustrations du peuple, il recourt à la satisfaction immédiate des souhaits ou des attentes du public ciblé, sans rechercher l'intérêt général mais dans le but de s'attirer la sympathie et le soutien de celui-ci. On peut quand même dire que là où **la démagogie** dit au peuple ce qu'il veut entendre, le **populisme** fait ce que l'opinion publique souhaite en critiquant les élites.

L'**effet Narcisse** consiste à obtenir le vote favorable de la population, en construisant un discours politique qui lui renvoie le reflet de ses idées reçues, après analyse informatique de propos banals capturés dans des conversations de la population. Dans son ouvrage de 1964, *Le Littératron*, le journaliste du Monde, Robert Escarpit, a construit une intrigue à partir de cet effet bien connu et utilisé par le monde de la publicité.

**Sources** : Dictionnaires Larousse, Petit Robert, sites Wikipédia, Vie Publique, accordphilo, Académie des sciences morales et populaires (Jules Michelet).  
Rédigé par **Patricia PERROT**



# Lire, sortir, jouer!



**LIRE:** 1984, Georges ORWELL (1949) : roman politique qui dépeint une société totalitaire absolue dirigée par *Big Brother*. La technique est mise au service de la manipulation psychologique, sphère publique et privée sont fusionnées, les enfants espionnent les parents. La *Novlangue* sert même à éviter toute forme de critique et d'expression d'idées subversives.

**La LUCIDITÉ, José SARAMAGO (2006)** : roman politique du prix Nobel lusophone. C'est une accusation contre le dévoiement de nos démocraties. Un pouvoir citoyen extrêmement limité qui vote *blanc*. Panique généralisée du gouvernement et des partis politiques qui croyant à la conspiration usent de répression : espionnage, arrestations, état d'urgence.

**The CITY and the CITY, China MIÉVILLE (2009-Royaume Uni, 2011-France)** : Polar de la grande tradition des classiques du genre, dans un lieu de paranoïa idéal pour une enquête. Deux villes inextricablement imbriquées l'une dans l'autre, qui appartiennent à deux États, ce qui oblige à posséder un passeport pour franchir un trottoir d'une même rue ! Ultime subtilité, la règle absolue de *ne pas voir* l'autre ville, la *Breach* (force au-dessus des lois des deux villes) étant chargée de faire respecter celle-ci en punissant les contrevenants.

**La SERVANTE ÉCARLATE, Margaret ATWOOD (1985-Canada, 1987-France)** : roman de science-fiction qui décrit une réalité possible où la religion domine la politique dans une coalition totalitaire. Les femmes sont en voie de disparition. Elles sont divisées en trois classes : les *Épouses*, seules femmes ayant du pouvoir qui dominent la *Maison*, les *Marthas* qui entretiennent la *Maison* et les *Servantes Écarlates* dont le rôle est la reproduction. Les autres femmes (trop âgées, infertiles, malades) sont déportées dans les colonies où elles manipulent des déchets toxiques. Seuls ses souvenirs permettent à l'héroïne de ne pas sombrer. Volker Schlöndorff en a tiré un film.

**Le Président des Riches, Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT (2011)** : enquête sur l'oligarchie en France, par des sociologues, des faits, analyses et arguments. À lire d'urgence.

**SORTIR: RENDEZ-VOUS à NE PAS OUBLIER** : AG comité Sud est à Dijon les 13 et 14 avril au Centre de Rencontres International, 1 avenue Champollion 21000 DIJON.

**JOUER: CROISONS LES MOTS du n° 32** : Horizontalement. A. Discours qui critiquent les

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B					■					
C								■		■
D				■						
E								■	■	
F				■						
G		■		■						■
H			■					■		
I			■							
J								■		

élites et prônent le recours au peuple B. Grand ouvert, sens dessus dessous. Courriels en français. C. Vous en avez un sous les yeux ! D. Présidée par Yasser Arafat de 1969 à 2004. Énerver modérément. E. Qui se rapporte à. F. Enzyme. Contraire à l'équité. G. Refuge au calme. H. Conifère à feuillage persistant et baies rouges. Lie. Cité antique. I. Se rend. Caractère de ce qui existe en petit nombre. J. Filantes, polaire mais aussi de mer. Pour chanter juste. **Verticalement.** 1. Qui comporte une nuance dépréciative. 2. Monnaies grecques. Vaniteux. 3. Vient du latin *populus*. 4. Avec une consonne doublée, en désordre, une union qui a volé en éclats en 1991. Canton suisse. 5. Qui intéresse l'ensemble d'un pays. 6. Qui n'existe que dans l'esprit. 7. Fondamentalistes Sunnites. 8. Note. Mesure d'un niveau. 9. La Femme. Courant. 10. Lettres maudites. Artère. Pour les « salauds de pauvres »

**solutions de CROISONS LES MOTS du n° 31** : A. ETHNOLOGIE. B. NAISSANCES C. VOS. ONU. RI. D. INTENDANTS. E.. ORS. TAS. F. OURS.ANNÉE. G. NOI (ion).CL (abréviation du chlore). H. NIÈCE. YAK. I. NASA. VU. J. MASSACRÉES. K. EG (Gé, la Terre). TRIBUNS. L. NIVÔSE. RUE. M. TOUR. NUÉES. 1. ENVIRONNEMENT. 2. TAON. UOI (oui). AGIO. 3. HISTORIENS. VU. 4. NS (notre seigneur). ERS. CASTOR. 5. OSONS. CÉSARS. 6. LAND. ALSACIEN. 7. ONUATN ( nouant). RB (rubidium). 8. GC (généalogie, cercle). NANCY. EURE. 9. IERTSE (étirés). AVENUE. 10. ESIS (sise). EIKUSSES (skieuses).

Nous contacter à généalogie UAICF Dijon, 12 rue de l'Arquebuse 21000 DIJON « uaicfdijon@laposte.net »

NOM .....Prénom.....

Adresse.....

actif,                      retraité,                      ayant droit,

# DOSSIER

## Sur les rails de la Généalogie

### Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n°32

#### *Vocabulaire : l'hodonymie.*

C'est l'étude des honymes ou odonymes, c'est-à-dire du nom des voies de communication ou plus simplement des rues. Il se compose d'un nom propre et d'un indicateur du type de voie: rue, avenue, place etc.

#### *Un nom, une rue : LA RUE DU BOURG*

Dès l'occupation romaine (1<sup>er</sup> siècle), une bourgade se crée à l'intersection de deux voies celtiques pour les échanges commerciaux, l'une vers le nord-est et l'autre vers le sud en direction de la plaine de la Saône et Bibracte. Détruite par les premières invasions barbares, un Castrum est construit sur les ruines mêmes, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle afin de se protéger. C'est une fortification destinée à abriter les édifices publics et les autorités de la ville et à partir du V<sup>e</sup> siècle les évêques de Langres qui s'y établissent, les habitants ne s'y réfugient qu'en cas de danger. Ils demeurent au pied de la partie occidentale qui s'est entourée de fossés alimentés par une déviation du Suzon. Un *Burcus* s'y est établi entre sa muraille occidentale et son fossé (actuelle rue Jules Mercier) et le cours naturel du Suzon, plus à l'ouest. Un chemin le traverse depuis la porte au Lion, -angle N.O. du Castrum -, jusqu'à la Portelle du Bourg -angle S.O.- (vers le 40, rue Amiral Roussin ). Ce **Burgo Divionis** donne son nom à la rue. Le Bourg devient un quartier florissant où s'implantent des commerces et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les bouchers prennent possession de la partie orientale de cette rue et lui donnent le nom de *rue du Grand-Bourg de la Boucherie ou de la Grande-Boucherie*. La partie nord (rue Stephen Liégeard) s'appelle à cette époque *rue du Dessus du Bourg* depuis la rue Dauphine et retrouve officiellement son premier nom lors de la délibération du Conseil municipal du 18 janvier 1831. C'est toujours aujourd'hui une rue très commerçante et le Centre de Dijon.

#### *LES MÉTIERS À DIJON AUTREFOIS : LES BOUCHERS*

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les bouchers installent leurs étals sur la majeure partie de la rue du Bourg. Ensuite ils y construisent leurs boutiques et leurs maisons «*En ce temps-là, nous dit Joseph Garnier, la rue du Bourg sauf les débouchés de la porte aux Lions, des rues Dauphine et des Étieux, alors simples ruelles sans nom, présentait deux lignes de mesures noires, basses, profondes, mal éclairées, bâties de bois et de torchis, toutes séparées les unes des autres par des allées aboutissant à droite au cours du Suzon, à gauche sur le fossé du Castrum*». Plus tard, autorisés par la mairie à bâtir des abris sur colonnes au-dessus de leurs bancs ils les complètent en hauteur par des logements pour la famille. Une cour intérieure séparait la partie d'habitation donnant sur la rue du Bourg, derrière les bancs, de celle qui comprenait l'atelier où s'effectuait la cuisson et la conservation des différentes préparations. Dans le prolongement on trouvait l'étable pour le bétail et à côté l'abattoir qui s'ouvraient tous deux sur la ruelle des Étieux (rue Jules Mercier), construite par comblement du fossé du Castrum. Les animaux étaient assommés et dépouillés ensuite sur la rue ; le sang et les débris de viande mêlés aux ordures ménagères de toutes sortes en faisaient un véritable cloaque. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle on ne pouvait, selon les termes de l'époque et conformément aux statuts de la corporation, *vendre chair* qu'au Bourg et seulement après avoir été examiné par les Jurés du métier, avoir donné à manger aux compagnons et payé l'écuelle au maire. La corporation est composée des maîtres du métier [qui seuls, sont autorisés à *tenir ouvreure* (boutique) et jouissent par conséquent d'un véritable monopole], des apprentis et des compagnons à la situation précaire. A Dijon, à contrario de la plupart des autres grandes villes où les corps de métiers sont autonomes, la réception d'un maître se fait avec agrément et sanction officielle de la Chambre de Ville. Cette pratique existe bien avant que les corporations soient en *jurande* et aient obtenu leurs statuts en 1469. Le candidat doit envoyer une requête et les maires et échevins ordonnent alors aux officiers de la corporation, *les jurés*, de faire une enquête sur sa *souffisance*, c'est-à-dire son aptitude, et parfois sur sa réputation morale. Si le *chef d'œuvre* fait par le candidat est reconnu bon, les jurés requèrent la Chambre de Ville de recevoir celui-ci. Le Mayor confie alors au nouveau maître ses lettres de maîtrise, le prie de s'acquitter de ses droits, et de prêter serment de fidélité aux institutions de la Commune et à la législation sur le métier. Sous la coupe municipale, la Chambre de Ville peut à tout moment retirer la maîtrise, ce dont elle use largement. Les jurés sont les officiers de la corporation, les chefs du corps de métier, mais leur nomination est encore un privilège de la Chambre de Ville. Le marché s'ouvrait tous les matins au son de la cloche de la confrérie des bouchers, située au centre

de la rue, répondant à celle de Notre-Dame annonçant la première messe. A ce signal, les étals se remplissaient de viandes et les boutiques s'ouvraient. La viande se débitait au morceau et devait selon les ordonnances «être bonne, convenable, pour user de bonne mort, c'est à dire provenir d'un animal venu à ses pieds, pouvant boire et manger, et de grasse ensuite» (convenable). Les *chatrons* (moutons), accrochés au râtelier, devaient être *royés* (rayés) de travers, pour les distinguer des *coillus* (animaux non châtrés) et brebis, qui devaient l'être en long. La vieille viande, saupoudrée de sel, était disposée dans des écuelles derrière la fraîche. Les jurés visiteurs accompagnés d'un échevin faisaient respecter scrupuleusement ces règles et les infractions étaient sévèrement réprimées (fortes amendes et parfois même, exposition au pilori dans le dessus de la rue). Dès 1470, quelques mois après la publication des statuts de la boucherie, la Chambre de Ville s'apercevant d'avoir officiellement donné un règlement trop avantageux à la force communautaire des bouchers voulut établir une boucherie municipale sous sa surveillance directe. Mais les gens de la rue du Bourg ne s'avouèrent pas vaincus. Par l'intermédiaire de Richard de Montrousseaul, fournisseur des cuisines ducales, ils firent appel au duc Charles le Téméraire qui, par lettre à la Mairie, enjoignit aux magistrats municipaux de laisser les choses en état jusqu'à son arrivée qui n'intervint pas rapidement. Les bouchers sont riches et habitent dans le même quartier ce qui constitue pour eux une grande force. Côte d'impôts, inventaires mobiliers, nombreuses sont les preuves de leur importance sociale, «*la boucherie est un bien notable estat..vieux bouchers devoient bien estre contens de leur dit estat*» écrivent les estassonniers [épiciers] en 1464 (AM G7 20 janvier 1464). En 1482, le boucher Jehan Boudrot demande une exemption des aides : il se prétend ennobli (affaire sans suite, mais il y a doute n'est-ce pas une preuve de l'importance sociale du personnage?) (AMB 165 f 99 v 22 novembre 1482). Un autre boucher s'intitule en 1511 *Honorable Homme Guillaume Chartreux, marchand boucher*, lors d'un interrogatoire policier (AD B 360/20 5 juin 1511). Bien que gens de métier, on peut les considérer comme des bourgeois de fait, sinon de droit. Les bouchers ont des moyens à la mesure de leurs prétentions. Sûrs de vendre, ils font monter les prix de la viande, sans souci des ordonnances municipales qui tentent en vain de les encadrer. En 1500, la Chambre de ville décide d'instituer hors du Bourg deux boucheries afin de faire jouer la concurrence. Pour les imposer il faut en appeler jusqu'à l'autorité du roi Louis XII. Cela fonctionne pendant quelques années mais en 1527 les bouchers du *Petit Bourg* ont été absorbés et sont de connivence avec les anciens. Tout est à recommencer. Un premier abattoir est construit par la ville près des halles de Champeaux en 1508 mais compte tenu des nuisances, il est déplacé à la Porte d'Ouche où la construction du bastion de Guise en 1546 le fait disparaître, de toute façon les bouchers passaient outre à l'interdiction d'abattre le bétail chez eux. Les bouchers sont autorisés à fabriquer des chandelles. Les estassonniers qui en vendent, veulent le faire interdire au prétexte que la viande risque de prendre une mauvaise odeur au contact de la chandelle ; ils sont déboutés et les bouchers peuvent continuer cette activité. Si les *bourrins* comme on surnomme les gens du Bourg, et plus particulièrement les bouchers, sont quelquefois victimes de farces ou d'agressions, ils ne sont pas en reste. Ils s'en prennent parfois aux autorités municipales dont ils admonestent et insultent les représentants chargés de la surveillance de la rue, la nuit. La solidarité est très forte et, si l'un d'entre eux est appréhendé, le voisinage arrive à la rescousse. Les coupables finissent cependant presque toujours en prison et reçoivent de fortes amendes. Les bourrins aiment aussi faire la fête : le 17 janvier, jour de Saint-Antoine, patron des bouchers, pour les fêtes religieuses ou pour tout événement important, le Bourg est fermé, nettoyé, décoré, il y a des processions et des festins pantagruéliques [la naissance du Dauphin (1729) fut l'objet de réjouissances qui durèrent deux mois complets]. A cause du manque d'hygiène la peste éclate à diverses reprises dans le Bourg dont il faut cadener (cadenasser) les maisons et même barrer entièrement la rue pour l'isoler du reste de la ville. En 1580, après l'épidémie, la ville disperse les étals des bouchers et leur impose ainsi qu'à leurs clients, d'utiliser des bâtons blancs destinés à cet effet, pour toucher ou montrer la viande. La municipalité finit par réussir à disperser les bouchers dans la ville et un nouvel abattoir est construit en 1858 au Faubourg d'Ouche. Il sera en fonction jusqu'en 1963. La dernière boucherie de la rue du Bourg a fermé ses portes en 1982, elle est reconstituée au musée de la Vie Bourguignonne, rue Sainte-Anne.

#### Sources :

*Henri Chabeuf : Dijon, monuments et souvenirs, Dijon 1894.*

*A.V. Chapuis : Les anciennes corporations dijonnaises Dijon, 1906.*

*Eugène Fyot: Dijon, son passé évoqué par ses rues, Dijon 1927.*

*Joseph Garnier : Histoire du quartier du Bourg, Dijon 1853.*

*Paul Labal : commune et corps de métiers, aspects de la vie des métiers à Dijon de 1430 à 1550. Mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'Histoire, 1949.*

*Recherches effectuées et rédigées par Jean-Louis PONNAVOY, mises en page par Patricia PERROT.*